

Questions aux candidats à l'élection présidentielle 2017

Question 1 : La France possède le plus grand littoral maritime de l'Union européenne. Le poids économique et sociologique de la Plaisance et des Pêches de loisir en mer est considérable, évalué à ce jour à près de 10 milliards d'euros par an ! Le développement harmonieux et durable des activités nautiques est, depuis de nombreuses années, grandement entravé par une réglementation et une fiscalité excessive. Il ne connaît pas l'essor attendu au vu du potentiel énorme dont la France est dotée. Etes-vous conscient de cette situation et, si oui, que comptez-vous faire pour y remédier ?

François Fillon a parfaitement conscience de la fiscalité excessive et la sur-réglementation, qui sont des freins à l'activité. C'est particulièrement le cas pour les activités nautiques. Son programme de réforme a donc pour objectif central de dynamiser l'économie française en s'appuyant sur les entrepreneurs, en particulier les PME. Il mettra ainsi en œuvre rapidement les mesures suivantes :

- 1. Allègement de 25 milliards d'euros sur les charges sociales et les impôts de production.*
- 2. Réduction de l'impôt sur les sociétés pour atteindre 25% au terme du quinquennat.*
- 3. Allègement du poids des normes et des contraintes pesant sur les PME en les alignant sur les normes européennes, sans ajouter d'obligation nouvelles.*
- 4. Création d'un pacte de confiance entre l'État et les PME pour réduire les incertitudes qui pèsent sur les entrepreneurs, en passant du « contrôle sanction » au « contrôle conseil ».*
- 5. Surseoir aux droits de succession lors de la transmission familiale des PME, jusqu'à la cession effective de l'entreprise.*

Question 2 : Pouvez-vous vous engager clairement sur la création d'un Ministère de la Mer, seul capable à nos yeux, de mettre en œuvre une véritable politique maritime en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Nous pensons notamment à tous ceux qui, rassemblés au sein de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) représentent aujourd'hui plus de 800.000 adhérents et près de 10 millions de pratiquants.

La politique maritime est transversale et multisectorielle. Elle doit assurer une coordination et une planification spatiale afin de gérer les conflits d'usage dans l'espace maritime. François Fillon souhaite que cette gouvernance prenne en compte les multiples dimensions de la mer : économique, environnementale et territoriale. Cela implique une approche inter-ministérielle parfaitement intégrée, qui coordonnera toutes les politiques sectorielles liées à la mer. Par conséquent, le Premier ministre sera l'autorité politique chargée de la mer. Sous son autorité, chaque ministre concourra, dans son domaine de responsabilité, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une véritable politique maritime concertée avec tous les partenaires, dont évidemment le CNP.

Question 3 : Quel type de concertation et quelles méthodes de travail comptez-vous mettre en place pour assurer un réel dialogue avec les représentants des plaisanciers aujourd'hui confrontés à l'autisme de l'Administration et des services de l'Etat ?

L'objectif de François Fillon est d'améliorer le fonctionnement des services de l'État à tous les niveaux. L'État doit jouer un rôle de stratège, en travaillant étroitement avec les représentants de tous les secteurs concernés. François Fillon propose ainsi de créer une « Alliance pour la Croissance Bleue » qui réunira les représentants des secteurs économiques, les acteurs scientifiques et académiques, les acteurs associatifs et les collectivités territoriales. Cette alliance sera chargée de construire, avec l'État, une stratégie pour la croissance bleue et d'assurer son déploiement en consolidant les secteurs économiques maritimes traditionnels. Il est évident que les plaisanciers auront toute leur place dans cette initiative et seront considérés comme des partenaires privilégiés par les services de l'État.

Eléments transmis par Alain CADEC.
Membre de l'équipe de campagne de François FILLON
Président du Conseil départemental des Côtes d'Armor
Président de la Commission Pêche au Parlement européen à Strasbourg..

Vos réponses ou non-réponses seront communiquées à tous les pratiquants que nous représentons et qui souhaitent connaître vos intentions sur ces sujets avant de s'exprimer dans les urnes...

Jean Kiffer, Président de la FNPPSF et Vice-Président de la CNP